



Pôle Vie institutionnelle Vie associative

Dossier : Conseil national

Dossier suivi par : Françoise Cahu, assistante

Date : 4 et 5 octobre 2014

ANNEXES AU COMPTE-RENDU – TRAVAUX PAR GROUPES

TEMPS BILAN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Groupe 1

- Travail en petits groupes au début de l'AG très apprécié (= les 8 ateliers sur le rapport moral et nouveau modèle socio économique)

Amélioration possible : organiser les groupes en fonction des connaissances de chacun

- 8h de plénier le samedi après-midi : trop lourd. On ne peut pas avoir des échanges constructifs. Il faut trouver d'autres méthodes

- Le rapport d'activité a été présenté beaucoup trop vite. Impossible pour les nouveaux à l'AG de comprendre. Pas pédagogique donc n'a servi à rien. Délégitime le rôle du Délégué général

- Les temps d'échanges en plénier : mettre des règles sur les temps de parole et droits de réponses pour éviter les interpellations et droits de réponses trop long. Tout le monde ne peut pas s'exprimer

- Il y avait eu un temps de réflexion au CN l'année dernière pour réfléchir à ces questions. Les idées proposées n'ont pas été reprises. Il faudrait le reprendre pour l'année prochaine

- Question : qu'est-ce qu'on attend des temps d'échanges autour des rapports moral, d'activité et financier ?

- L'AG est-elle vraiment décisionnaire ?

- Vote sur la sincérité de l'action ou sur la ligne politique ?

- 2 types de participants à l'AG : les nouveaux et les anciens → compliqué de faire la synthèse entre les 2

→ Ce n'est pas à l'AG de former les nouveaux, il faut le faire en amont en Régions. Toutes ne le font pas, souvent problème de participants car période très chargée. Solution testée en Ile-de-France : le faire en 2 sessions : 1 en mars, temps d'explication du fonctionnement associatif et 1 en juin, temps d'explication sur les motions et débats

- Rôle des congrès pour préparer l'AG ?

- Problème : la tribune s'est sentie attaquée et se justifiait. Donc à changer

Solutions : Les temps d'échanges sont à faire en ateliers puis une synthèse des groupes est présentée en plénier. Mais pas de débat en plénier car impossible à gérer

- L'épisode des chaises est révélateur du dialogue de sourd sur l'organisation de l'AG. Il faut expérimenter d'autres formes, quitte à prendre des risques

- Les temps en groupes permettraient de soulever les questions qui font mal et d'y apporter des réponses en petit groupe plutôt qu'en plénier

- Problème de la salle qui s'oppose au CD, aussi créé par l'organisation de la salle. Changement des chaises pas la solution mais révélateurs du problème

Proposition : regarder le fonctionnement de l'Assemblée nationale de notre pays. Le gouvernement est assis au premier rang et pas face à l'assemblée. Quand un ministre est interpellé, il se lève et répond

- Il manquait un animateur officiel de séance sur tous les temps de plénier garant du bon fonctionnement des débats

- Parfois 3 réponses du CD pour une question. Problème d'équilibre

- Il est légitime que le CD réponde. On ne peut pas leur donner le rôle du participant lambda car ils rendent compte de leurs travaux

- Les remarques faites sont valables pour toutes les AG mais exacerbées cette année dû au contexte

- Trop de motions à traiter cela pose question

- Trop de motions symptôme d'un malaise

- Les EEUdF travaillent la nuit lors de leur AG quand il le faut. On aurait pu faire le temps motions au lieu de la veillée festive

- Proposition : partager les motions entre les Régions avant l'AG. Objectif : d'autres Régions s'associent à un texte pour qu'il soit porté à l'AG

A l'OMMS : une motion doit être soutenue par minimum « un parrain » c'est-à-dire un autre pays. Puis pas de débat car discuté avant dans des groupes de pression

- Problème de l'AG c'est que c'est de la démocratie après coup. On demande un avis sur une politique déjà réalisée
- Président a dit que le CD se réunira après le CN donc évolution positive, l'AG doit suivre cette évolution
- Méthode des questions écrites ne marche pas, à revoir
- Volonté du groupe MSE d'être contributif avec aller et retour entre le groupe de travail et les SLA, les Régions, le CN
- La prise de parole est monopolisée par les cadres
- Il y a un gros enjeu sur les prochaines orientations
- Débat à 300 pas impossible, dépend des règles et de la discipline de groupe
- Proposition : avoir un accompagnement plus régulier sur la vie politique de l'association. Et pas être élu et 6 mois après aller à l'AG.
- Commencer à utiliser les nouvelles technologies (Smartphone, boîtier de vote) pour voter. On gagne du temps pour voter.
- AG sur 3 jours permet plus de débats surtout si il y a les orientations. Il y aurait plus de temps pour les motions. Tout dépend de l'ordre du jour et du fonctionnement
- AG extraordinaire temps pas animé du coup pas efficace, débat sur des virgules.
- Quelques retours font usage de mots violents, reflet d'un certain mal-être.
- Plus de chants car élément qui rassemble.

2. Groupe 2

Ce qu'il faut conserver ?

- AG tournante sur tous les Territoires, encadrée par des bénévoles issus du Territoire, avec le respect qui leur est dû, même si d'un point de vue transport Paris était plus pratique, plus accessible, voire moins cher ? Rester dans un investissement Éclés est important.
- Penser à garder de bonnes conditions de travail pour les AG'istes.
- D'une façon globale, l'AG à Morbecque a coûté deux fois moins cher.
- Plusieurs salles + de l'espace doit être conservé pour ne pas se marcher dessus.
- Le temps du samedi matin est important à garder afin de se retrouver en petits groupes sur des sujets à débattre, pour des temps de rencontre...
- > garder une AG pour les salariés dans le même temps que l'AG pour les bénévoles
- Les chants sont à conserver en réfléchissant aux chants choisis et comment faire chanter tout le monde la même chose...
- La vie collective, le partage, l'échange... L'AG campée.

Ce qu'il faut ajouter/améliorer ?

- Ajouter une journée à l'AG (?) pour des temps de travail un peu plus libres pour échanger en amont de l'AG. Pas forcément obligatoire mais pour avancer ensemble sans forcément avoir une production institutionnelle pour l'AG mais pour échanger des savoirs et des fonctionnements.
- Espace d'accueil pour les nouveaux délégués, autour de la connaissance de l'association...
 - Non, car la préparation doit se faire en amont de l'AG dans la Région/Territoire, ça ne fait pas partie de l'AG
 - Oui, si on ne le prend pas comme un temps de présentation mais plutôt comme un temps d'accompagnement pour que les nouveaux AG'istes vivent bien leur première AG, qu'ils se sentent inclus dans la dynamique.
- Comment on travaille les motions en AG ?
 - Il faut expliquer en quoi la Région pose cette motion aux AG'istes...
 - Ne pas garder les motions qui ne veulent pas être maintenues par la Région. La communication pré-AG serait suffisante.
 - Expliquer les conséquences des votes à chaque vote → si je vote oui voilà ce qui se passe et si je vote non voilà ce qui se passe.
- Améliorer les positionnements dans les salles puisqu'il y a des demandes.
- Il n'y a pas de parité dans les temps de paroles dû à la fonction...
- Les moments statutaires doivent être conservés par leur nature mais la forme de la présentation peut être changée → reste à savoir comment
 - D'autres méthodes d'animation ?
 - Aller s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres mouvements ou d'autres associations.
- Lire les rapports n'est pas forcément une bonne méthode, elle est presque antinomique puisque l'on sait tous lire et qu'il vaudrait mieux axer ce temps sur des questionnements, donner des informations sur le pourquoi c'est comme ça, que chacun puisse se faire son propre avis. Un temps d'explication par thématique ?

- Un temps par thème pour traiter de ces rapports, en groupes, avec des secrétaires de séances, puis un deuxième temps en collectif avec questionnement et avis, puis dans un troisième temps le vote.
- Gérer le temps. Grande horloge, micro coupé si on dépasse...
- Surveiller l'accueil des personnalités locales et nationales. Quand on organise l'AG, s'inscrit-elle dans le Territoire et doit-on faire venir la presse ? Les personnalités ? Il y a des enjeux. L'AG est un moment de rayonnement et une vitrine de notre mouvement. C'est un grand moment de communication.
- L'image que l'on renvoie au local en tant que représentation d'un mouvement est aussi importante et nous devons faire attention à l'image que nous renvoyons pendant ces temps institutionnels.
- Utiliser de nouvelles technologies pour les moments de débat (manettes si on est d'accord ou non avec ce qui est en train de se dire...)
- A part les temps statutaires, tout le reste appartient à notre folklore...
- Fléchage pour arriver à l'AG...
- Apprentissage de la démocratie par la délégation à améliorer.

AG comme moment de communication interne/externe

Mode d'organisation à garder

Méthodes et techniques d'animation à améliorer pour que l'AG se passe mieux

Peut-être de nouveaux outils ?

Que l'AG devienne un moment de discussion et pas juste un moment d'explication de texte

Repenser à la place des salariés dans l'AG

3. Groupe 3

Attention : Pour faire le bilan de cette AG, il faut la replacer dans le contexte particulier inhérent

Ce qu'il faut conserver

- Organiser dans nos structures évite des surcoûts de budgets location et permet une meilleure connaissance de nos structures d'accueil.
- Démarrer par les ateliers (proposés en amont de l'AG) permet une arrivée plus sereine à l'AG, ne serait-ce que pour les personnes qui découvrent une AG.
- Les conditions techniques et logistiques organisationnelles ont été à la hauteur de ce qu'on attend d'une AG.

Ce qu'il faut améliorer

- Devant l'incapacité collective à respecter les règles de vie et l'aspect civique, il est nécessaire de lancer les envois de documents (comme le règlement intérieur, les règles de vie) avant l'AG, afin d'en permettre l'appropriation.

Proposition de faire émerger/signer/acter son engagement (en plus de la présence) à vivre les règles...

- Éviter le ressentiment de suppression du temps des motions en déplaçant ce temps à un autre moment.
- Faire évoluer les temps en allant davantage vers l'atelier plutôt que le plénier. Pour permettre une meilleure appropriation par les délégués, et permettre de poser des questions.

Question du rythme et du temps trop condensé de l'AG : une AG de trois jours ? Penser à agir sur la durée ET le contenu. Ateliers par centres d'intérêt.

Réfléchir aux objectifs de l'AG : qu'est-ce qu'on en attend ? AG lieu de décisions mais aussi lieu de ressources, de rencontres... Cela confirme la nécessité de planifier une durée de trois jours.

- Réfléchir aux moyens à mettre en place pour respecter les temps de parole (chronomètre ?)
- Anticiper les besoins par une démarche constructive collective réfléchie. Ex : pour la mise en place de la salle. On peut prévoir par anticipation la logistique politique en fonction des demandes qui se font sur ce sujet depuis plusieurs années. Attention cependant : le lieu conditionne l'organisation !

4. Groupe 4

Ce que l'on garde

- Temps préparatoire pour s'approprier les documents
- Toutes les professions de foi imprimées en A4 pour les avoir en main

Ce que l'on améliore

- Temps préparatoire plus approfondi + difficulté de coller 2 sujets avec les mêmes personnes au même endroit
- Trop de temps de présentation des candidats
- Développer la compréhension de l'AG aux nouveaux, aux délégués SLA : a-t-on bien intégré l'arrivée des délégués SLA à l'AG
- Motions !!!
- Mode d'organisation de la prise de parole (durée)
- Focus d'1 minute pour présenter le rapport moral : peut être pas assez ?

- Supports : formes des rapports moral et financier comme le rapport d'activité

Ce que l'on crée

- Créer un outil cadre de préparation de l'AG pour les Régions ?
- Accueil des nouveaux: tutorat, « accueil façon Macon & Troyes »
- Temps formel d'expression des Régions
- Cadre symbolique à l'AG ? genre éducation par l'action

Ce que l'on ne veut plus voir

- Respect des personnes qui ont préparé l'AG : on fout en l'air des formes qui ne nous plaisent pas : on peut l'exprimer mais pas retarder au détriment des temps MSE et motions
- Le goûter était payant
- Pas de 5ème (penser aux aînés et aux petites bourses)

Ce que l'on se demande

- Place des salariés: interface, réserve, ou pas
- RAFT à la prochaine AG ?

5. Groupe 5

- Des tractages contre le rapport moral : Politisation, dérives démocratiques (instrumentalisation), consigne de vote

Remarque : Le tractage est une modalité d'expression. Est-ce qu'il n'y a pas de l'instrumentalisation dans les réunions de préparation selon comment elle est menée et orientée ?

- Si on a le droit de vote dès 16 ans, c'est que l'on considère les jeunes en mesure de voter et de se faire un avis par eux-mêmes
- Pourquoi on en est arrivé là ? Pas d'instances, pas de temps d'échanges en amont
- Beaucoup de jeunes délégués ?? Quelles places pour les aînés ?
- Comment travailler pédagogiquement la politique dans les différents temps.
- Disponibilité de l'information, sans jugement de valeur et objectivité.
- Comment on fait passer une info sur des faits objectifs passé sous silence ? Quand l'association ne prend pas ses responsabilités ?
- Conception de la démocratie : AG plus politique (positif) avec l'échange de point de vue et d'idées, en revanche faire des procès d'intention quand une personne donne son avis n'est pas démocratique.

Remarques : La culture de la démocratie dans l'association. Il faut pouvoir montrer qu'il y a des infléchissements au fur et à mesure.

NB : Il existe un temps de formation des délégués à l'AG qui est une étape de formation

Propositions :

- APL, congrès Régionaux ; effort à faire dans la préparation de l'AG dans ces instances.
- Réintégrer la politique dans les temps (tremplin, stage BAFA/BAFD) par le biais du jeu.
- SAS de décompression juste avant l'AG.
- Tribune politique
- Quand on est animateur d'un temps, on ne doit pas donner son avis, ne doit pas utiliser sa position pour donner son avis, on doit rester neutre.
- Limiter la parole des personnes (risque de manipulation).
- Outil : des cartouches de sondage et des personnes récoltaient les infos (pour ou contre sur certains moments), table de synthèse ? Pas de timing attribué en amont, balisage du temps ? (++)
- Le temps actuel de retour à l'AG (temps à froid) et bilan écrit détaillé
- Organisation des bureaux de vote, Midi-Py avait un bureau de vote pour eux tout seul, manque de confidentialité
- Attitudes pendant l'AG (insultes, sifflés, hués, moqueries, diffamation)
- Les conditions matérielles, qualité d'accueil (mais a-t-on besoin de ce confort ?...)
- La disposition des chaises en rond... Interrogeant...
- Proposition : Construction paritaire de l'aspect organisationnelle de l'AG
- Rapport moral : Comment le CD a conduit sa politique et le rapport des gestions
- Proposition : Redéfinir le contenu du rapport moral (bilan d'activité et bilan politique)
- Question des motions : Vont dans les motions que celles qui ne sont pas acceptées par le CD. Cela ne construit pas une opposition ? La parole du CD devrait compléter les motions
- Le système des motions n'a-t-il pas atteint ses limites ?
- Les gens viennent à l'AG pour échanger, comment on peut formaliser ces temps d'échanges ?

6. Groupe 6

Constats et suggestions

- Système de vote par région très bien
- Garder l'idée de camper
- Avoir une salle pour les dépouillements
- Garder le travail de groupe, par petits groupes pour laisser la place plus facilement aux plus jeunes, qui ne connaissent pas beaucoup comment fonctionne une AG
- Les délégués des SLA n'ont pas trouvé leur place, la place de la SLA ?...
- On ne parlait pas de « problèmes » de SLA,
- Des éléments évoqués leur ont paru très éloignés de leur réalité, de leur quotidien de SLA
- Quel chemin pour amener chacun, et les délégués des SLA, à l'AG (vocabulaire, thèmes, éviter les dialogues d'initiés...)
- L'AG rassemble les mêmes acteurs

Sur la prise de parole :

- Perte du fil des propos, peur de dire une sottise, décalage important entre la réalité
- Oser intervenir !!!

Comment permettre dans nos débats l'expression sans rudesse mais tout en pouvant être aussi dans la critique, pouvoir dire les choses sereinement, dire les choses dans un registre de plus de bienveillance

- Savoir dire les choses avec fluidité tout en gardant son esprit critique
- Un CN sur la communication non violente
- La technique de la question écrite est intéressante car cela permet de poser une question sans devoir intervenir directement
- Comment faire que ces questions écrites soient bien prises en compte et faisant l'objet de réponses pour tous
- Y aurait-il aussi une question sur le fait d'être ou pas entre pairs (on l'est en congrès régional mais pas à l'AG)...
- Pourquoi ne pas imaginer la transmission de toutes les questions en amont de l'AG ? pour rendre possible les réponses posées (et pas dans la tension car certains sujets peuvent l'être). Questions issues du travail de préparation AG en région
- Nécessité de filtrer les questions en AG
- Des questions sont posées sur la préparation des délégués à l'AG. Arrivée des docs obligatoires dans des délais qui permettent de sensibiliser, former...
- En région, boîte mail ouverte pour communiquer aux plus jeunes ce qu'est l'AG
- Ce qui est difficile, c'est de faire passer le positionnement de délégué à l'AG, d'aider à faire comprendre les enjeux de l'AG, des votes...
- En fait, le déroulé AG n'a pas changé alors que le périmètre de l'AG a changé !!
- Organiser un circuit spécifique pour les primo AG'istes...
- Outil de préparation l'AG ? forme de parrainage entre AG'istes...
- Que faire si l'AG est un lieu de formation systématique... cela trouble peut être le fonctionnement de l'AG ?!?
- Connaître ce qui se passe dans les APL, qui pourrait aider l'échelon AG pour innover dans les manières et techniques de présentation, mobilisation
 - o inspirons nous de ce qui se fait de bien
 - o cf Nadine : organiser des travaux par commissions pour construire l'avenir...
 - o être beaucoup moins dans le descendant
- Ne plus revivre les « chaises » !
- Trop de contenus ou trop court ??
 - o Temps règlementaires parfois très lourds tout en étant indispensables
 - o Vouloir travailler le collectif sur les éléments essentiels de la conduite de l'asso
 - o L'AG est-elle abordée dans les congrès, les APL depuis qu'il y a des délégués SLA?
- L'image que se renvoie l'Asso lors de l'AG
 - o penser à faire ouvrir par une autre asso.
 - o Prendre un peu de hauteur...

- Vœux et motions

- o cela traduit un problème de communication, des filtres qui ne fonctionnent pas, car des sujets n'ont rien à faire là... utilisation des vœux/motions pour tenter de se faire entendre (les mails adressés au siège et qui restent sans réponse...)
 - ex : motions sur la pédagogie, à traiter sûrement dans d'autres lieux, d'autres moments... analyser les motions des années passées pour trier et repérer ce qui relève vraiment de ce type de dispo

- quelle est la raison de cette montée en puissance ?
- comment placer cela dans une AG sans manger l'AG totalement.

Le non traitement de ces motions génère une perte de confiance.

- Du coup, quid du rôle du CN ?
 - o Il pourrait traiter des motions, pour ainsi ne pas gâcher du temps de l'AG

TEMPS MOTIONS

1. Groupe 1

- Question ou demande inscrite appelant une réponse rapide pour une mise en œuvre rapide
- Emane des Congrès ou Comités régionaux
- Traitée selon le cas pour l'EN – CD avec réponse

Motion

Inscrite dans le temps, engage l'organisation du fonctionnement, peut modifier le projet.

La motion est proposée par le Congrès 2015 ou Comité régional pour traitement à l'AG 2016 ; elle est soutenue par plusieurs Régions. (Eventuellement, temps de parole contraint pour présenter sa motion).

Pour les motions 2014

Celles qui sont maintenues reviennent au Congrès régional 2014 avec des éclairages complémentaires (ex. : chantier en cours MSE...). Il appartient au Congrès 2015 de les maintenir ou non en vue du traitement en AG 2015.

Dans tous les cas – historique

Historique des motions classées par thème et suites données.

2. Groupe 2

Pendant les Congrès

- ne pas se sentir obligé de mettre des temps formels « Vœux et Motions » au congrès
- travailler sur la définition de vœu et motion, ce qui y entre, ce qui n'y entre pas

Motions

- parrainage par plusieurs Régions
- limiter le nombre de motions
- mettre en place un quorum pour accepter la motion

Avant l'AG

- travailler les motions en amont, de façon à les régler avant
- faire des textes de motions plus longs, argumentés, pour faire mieux comprendre
- mettre en place un forum de présentation et discussion sur internet

Débat en AG

- débat très court, limiter les intervenants et les temps de parole
- peu d'intervenants: porteur & CD uniquement

Questions

- quelle représentativité des motions votées dans des congrès avec peu d'adhérents?
- limiter l'émotion des motions

3. Groupe 3

Comment traiter les motions 2014 ?

Plusieurs propositions ont émergé pour répondre à la problématique des motions 2014 non votées lors de l'Assemblée générale :

- Donner mandat au CN pour voter ces motions. (Retour avec un quitus en bloc lors de l'AG 2015) (9 voix sur 13)
- Proposition d'un vote électronique pour tous les délégués de l'AG 2014 (3 voix sur 13)
- L'AG 2015 examine les motions 2014 (0 voix)
- Les congrès régionaux se réemparent des motions 2014 et les font remonter (8 voix sur 13)

La proposition soulignée est celle qui a retenu le plus de voix, mais chacun pouvait voter deux fois.

Les échanges ont porté essentiellement sur la légitimité démocratique de l'organe qui se prononce sur les motions : certains estimaient que le CN, constitué essentiellement d'élus en cours de mandat, était plus légitime que les anciens délégués de l'AG, élus pour une AG. D'autres estimaient que tout précédent faisant statuer un autre corps que les délégués de l'AG sur les motions était dangereux, car on manquerait toujours de temps pour les traiter idéalement.

Comment traiter ce temps dans l'avenir ?

Plusieurs constats ont aussi émergé, avec des propositions (soulignées) :

- C'est à l'AG que les motions doivent être votées, et il faut s'organiser pour ne pas avoir à gérer de nouveau une situation comme celle-ci.
- Le débat et l'échange sont au moins aussi importants que le vote sur les motions. Mais le débat en plénier est très insatisfaisant : trouver d'autres modalités. Certains proposent de mettre les motions plus tôt dans les ordres du jour, traduit aussi l'importance symbolique qu'on leur accorderait.
- Difficulté d'aborder les motions plus tôt dans l'année, « jeunesse » de certains délégués, manque de temps et de connaissance de l'association Proposition : diffuser des listes de motions qui permettraient au niveau régional de traiter celles-ci en temps informels de débat.
- La démocratie est aussi indirecte quand ce sont les Trésoriers et Responsables régionaux qui votent ou les délégués des SLA.
- Certains estiment que certaines motions sont inapplicables, posent la question d'un tri en amont, problématique des motions qui s'apparentent plus à des questions. Intérêt d'une réflexion sur l'impact d'une motion à bien mettre en évidence (certains pensent que les réponses du CD servent déjà à ça, d'autres que ça pourrait être la mission d'un groupe). Certains sont en désaccord et estiment que toute motion est valable et que seule l'AG peut se prononcer. Consensus autour de certaines motions qui révèlent des problèmes de communication au sein de l'association
- Il semble que les délégués à l'AG ne soient élus que pour l'AG, n'ait pas de mandat d'un an. Consensus sur l'idée qu'il serait intéressant démocratiquement de valoriser leur engagement en amont/au-delà de l'AG.
- Ressenti de certains d'encre trop de votes sous l'influence d'un territoire ou d'une représentation. Mieux mettre en avant que c'est un vote individuel qui doit se faire avec sa propre conscience.

Les propositions suivantes ont fait consensus à l'issue des échanges pour l'avenir du temps de motion de notre association :

- Multiplier les possibilités de débats: à distance (forum/mise en ligne) et pendant l'AG, par petits groupes (un groupe traite de quelques motions. Eviter les débats à 400 où seulement quelques personnes peuvent s'exprimer.
- Focaliser le temps de l'AG plénier sur une présentation de la motion par le porteur, et un rapport des échanges en ligne et en groupe par un rapporteur. Faire un vote plus efficace, ex du bulletin avec le vote sur les 30 motions en une fois.
- Trouver une manière de « pondérer » les motions soutenues par plusieurs Régions : dans le travail du rapporteur ? en permettant à des comités régionaux, équipe régionale, de manifester leur soutien à une autre motion?

4. Groupe 4

Que fait-on des motions présentées à l'AG 2014 ?

- Le fait d'avoir autant de motions, et qu'on ne puisse les traiter est symptomatique de quelque chose...
- « Les motions doivent être traitées en AG » écrit dans les textes.
- Au prochain congrès, les congressistes doivent se positionner si oui ou non ils représenteront leur motion à l'AG 2015
- La moitié des motions maintenues trouvent accord entre CD et Région.
 - o Demander aux congrès la ré-interrogation de leur motion, si la réponse leur convient, de retirer leur motion afin d'avoir un vrai temps de ce qui est en désaccord dans l'association.

Comment traitons-nous les motions en AG ?

- Rencontrer les Régions avant l'AG pour discuter des motions lorsque c'est possible.
- Que le CD prenne un engagement de traiter les motions lorsqu'il y a accord, en présentant un calendrier aux Régions...
- Avant de renvoyer en Région, le CD renvoie des éléments qui rassurent les adhérents.
- Les motions arrivent quand le dialogue entre les AG ne s'est pas fait correctement...
- Quand le CD est interpellé via une motion, au-delà de la réponse de principe, la réponse devrait contenir un certain nombre d'éléments concrets et d'engagement afin que la Région puisse se rétracter et que la réponse soit suffisamment engageante pour rassurer les Régions.
- Il faudrait avoir un membre du comité directeur par Région/territoire afin d'avoir une relation nominative et non pas collective. Le caractère impersonnel donne probablement ce défouloir.
- Il faut s'attaquer aux problèmes de communication et de dialogue qu'il peut y avoir au niveau des associations. Il faudrait réfléchir à un système de questions au Cd une fois par trimestre afin d'avoir des réponses avant l'AG pour éviter les conflits...
 - o Peut-on imaginer un temps de ce type au CN ?
- Quid des motions validées les années passées ? Qui s'occupe du traitement de ces motions ? Le suivi des motions est important parce que parfois rien n'est fait après la décision...
 - o A l'AG prochaine, il faudrait un temps de suivi des motions passées.

- Réfléchir aux modes de communication.
- Ou est-ce que la motion est prise en charge ?
 - o C'est le CD qui traite les motions lorsqu'il les reçoit toutes. Il faudrait donner une date pour savoir quand il les traite.
- Quel système on trouve pour donner des réponses à ceux qui sont en attente, et donner le temps au CD de traiter.
- Comment le temps motion pourrait s'améliorer ?**
- Réfléchir à un inversement des moments dans l'AG.
- Il y a beaucoup de motions → certaines ne sont pas toujours justifiées et ne représentent pas assez de participants, peut-être réfléchir à un système où les motions « doivent » être portées par plusieurs Régions. Le fait d'avoir une vision qui n'est plus autocentrée permettrait d'avoir moins de motions...
 - o Pour autant il ne faut pas interdire une motion portée par une seule Région.
 - o Cela oblige qu'il y ait une réunion des délégués de chaque Région avec ce point à l'ODJ.
- L'afflux des motions seraient peut-être un manque de confiance de la part des Régions par rapport au siège.
- Ne plus reporter les motions !!!
- Sans changer nos textes, peut-être poser des questions plutôt que des motions afin qu'à l'AG il n'y ait plus que des motions.
- Aujourd'hui l'association ne serait pas capable de dire qu'il y a eu des erreurs portées par des échelons ou elle-même en général. Il est compliqué pédagogiquement de dire qu'il va falloir faire des économies...
- Lors du dernier CN (en avril), on a toutes les motions puisqu'il y a un temps pour cela dans ce CN. On se retrouve dans 90% des cas avec les mêmes questions, les mêmes arguments et les mêmes acteurs. Le temps de motion à l'AG ne doit pas être un temps de positionnement puisqu'il devrait être fait avant l'AG.
- Comment améliorer le temps formel à l'AG ?
- Les améliorations techniques en termes de communication devraient être communiquées pas seulement aux RR mais aussi aux autres membres des SLA.

Sur la question du traitement des motions 2014, il y aura renvoi à l'AG de 2015 avec passage obligatoire en congrès... Avec possibilité de rétractation ou de maintien.

Comment traiter les motions ? Un certain nombre de motions sont des questions non traitées en amont, et qu'il faut gérer pour une diminution du nombre de motions. En CN il faut qu'il y ait un espace d'échange sur des questions non résolues.

L'ensemble des délégués et des Régions doivent savoir quand les motions sont traitées par le CD. Il doit y avoir un souci du CD par une concrétisation des réponses avec un calendrier/échancier si acceptées.

Outil de suivi des motions

Travail plus pédagogique sur ce qui est une motion ou un vœu pour qu'il y ait moins de rejet du type « ce n'est pas une motion »

Imaginer une possibilité de soutien de motion par une autre Région...

ID d'Avenir

1. Groupe 1

Réflexion et questions exprimées

L'Éducation nationale se rapproche aujourd'hui de nous. Elle travaille actuellement sur son socle commun de compétences autour du développement individuel et le développement des savoirs faire : cela fait écho avec le projet pédagogique des éclés, Quelle place pour notre association ? **Comment faire du lien dans cette dynamique de refondation de l'école et la refondation de notre pédagogie ?** Nous identifions des axes transversaux, sur le vivre ensemble, l'ouverture vers le monde, le développement des savoirs faire puis des connaissances. Nous pourrions envisager d'ouvrir le Comité de pilotage ID d'Avenir à une personne de l'Éducation nationale.

En Région, ce ne sont pas forcément des thèmes éducatifs/autour de la pédagogie qui ont été retenus par les groupes pour une expérimentation : recrutement, développement personnel... Lors de certains congrès, il y a eu une identification d'une thématique par groupe en fonction de leurs besoins puis après poursuite de cet axe de travail.

Nous exprimons le constat d'un état sociétale où il y a une demande d'éléments structurant pour permettre aux individus de ce construire. C'est le projet des éclés.

La totémisation revient, bien qu'elle soit sortie de nos méthodes. Nous avons besoin d'un repère d'un cadre symbolique / spirituelle. Avec des rites de passages, ce n'est pas que spirituel mais aussi la progression des écussons/badges.

Les unités défi à penser dans ID d'Avenir, en capacité à faire du scoutisme et qui pratique une pédagogie éclée adaptée. Ne pas les oublier, en dissociant des Services Vacances. Si l'association avait un projet ambitieux sur ce public, on pourrait doubler les effectifs.

- **Question 2 : Quels éléments de questions éducatives semblent incontournables ?**

Notre pédagogie de branche, comment on la fait vivre, qu'est-ce que ça peut apporter aux enfants et aux responsables.

Quelle formation globale de la personne et sa progression de 6 à

Quel est le cœur de cible du mouvement : est-ce qu'on éduque des jeunes de 7 à 15 ans par des 15 /25 ans, ou coéducation entre les 15/77 ans. Est-ce que la priorité ne doit pas être donnée aux 15/25 ans et que les enfants sont un prétexte ?

Quelle formation des jeunes responsables ?

On a du mal à avoir une certaine continuité dans le suivi des jeunes respons qui arrivent dans les groupes. Véritable problème de formation avec des outils inadaptés en l'absence de parcours éclés.

Quels instruments qui permettent ce suivi, cette formation. Comment aider les responsables à se former tout au long de l'année ?

Penser la formation au service de la pédagogie de branche

Progression personnelle : thème travaillé par les équipes pédagogiques, ce sujet permet de croiser plusieurs thématiques.

Notre développement : faire partager à un plus grand nombre passe forcément par de la formation, de la mise en œuvre de la méthode, il faut « vendre » la « formation de futur citoyens actif ».

S'entendre sur les fondamentaux de scoutisme laïque.

Les enfants recherchent des repères, la spécificité scoute, la formation de la progression personnelle, le cadre symbolique, l'exploration.

Notons l'importance de travailler sur le cadre symbolique car nous faisons face à beaucoup de diversité. Nécessité d'avoir des écrits partagés qui définissent collectivement notre cadre symbolique.

Autonomie/citoyenneté

La question de l'évaluation : qu'est-ce que c'est qu'est-ce qu'on évalue, quel légitimité, comment on transmet, comment on est crédible.

Méthode pour être en capacité de la produire, la projeter, la vendre.

Comment se fait un passage ? par l'âge ? par un point de situation de sa progression ?

Notre ambition : Redonner le goût de l'Aventure

Il y a 15 ans on parlait d'aventure. Aujourd'hui on est très en recul par rapport à cette notion.

C'est affirmer que pour former des citoyens de demain, il faut savoir prendre des risques mesurés (éducation aux risques)

Il faut aujourd'hui réaffirmer qu'on s'oppose au cadre réglementaire, on ne va pas faire des moutons. Formons des acteurs pour faire vivre l'aventure sans risque.

La question spirituelle pourrait être une thématique.

Nous avons besoin d'un éclairage sociologique qui nous permette d'avoir un temps d'avance sur les scénarios et tendance de société à venir. Notre réflexion doit contribuer à faire avancer l'association. ID d'Avenir doit concerner tous les publics de l'association.

2. Groupe 2

Question 1 : Quelles questions abordées lors de la rencontre ?

- Notre vision éducative dans un projet de société
- Cibler des axes et des priorités. Identifier nos problématiques
- Spécificité de notre scoutisme. Pourquoi faire une grille de camp. Est-ce une fin en soi ?
- Démarche pédagogique sur la vie collective
- Question de la progression personnelle. Acquisition des compétences
- Un Inventaire des pratiques autour du cadre symbolique et plus généralement des pratiques

- Mettre en place un tronc commun des pratiques scouts.
- Prise en compte des choix de l'enfant dans la démarche éducative. L'enfant comme acteur de son projet.
- Questions des publics. Notre public n'est pas représentatif de notre société. Comment toucher plus de publics. Il faut aller vers ces publics.
- Adapter notre proposition pour tous. Les 2 sont liés. Décliner autrement nos démarches. Inventer une autre forme de scoutisme. Questionner notre ouverture (ponctuelle....)
- Education aux risques en conscience. Sens de l'Aventure. Responsabilité des enfants
- Sexisme et homophobie. Quelle action ?
- La place du stagiaire en stage. Cohérence entre notre projet et nos actions.
- Impact du passage d'un enfant sur une activité ponctuelle de scoutisme

A intégrer dans la démarche

Destinataire du livre blanc ? Quelle utilisation ?

Avoir un outil enrichissant qui apporte des choses. Ne pas faire quelque chose de figé

Lien avec les nouvelles orientations. Lien avec les anciennes. Evitons le virage à 180.

Question 2 : Quels éléments de questions éducatives semblent incontournables

- Notre relation à la méthode scout (mise en œuvre, adaptation aux différents publics et espaces : activités ouvertes, centres, interventions scolaires...)
- La place de l'enfant dans le projet des EEDF
- La notion de prise de risque éducative

3. Groupe 3

Question 1 : Quelles questions abordées lors de la rencontre des 8 9 10 mai ?

C'est un temps fort qui peut permettre de relancer la dynamique, un temps de fête. Il est ouvert aux pédagogues de tous les niveaux de l'association

Mettre à dispositions les études sur la jeunesse

Liste des analyses de pratique

Vivre des expérimentations

Inviter des personnes qui nous renvoient des photos de ce qui se passe

Des interventions (sociologue) qui apportent du contenu

Penser à la plus-value

Difficile de mobiliser dans les services vacances à cette date (cinquantenaire)

On aurait pu lier avec l'ag.

Penser à l'alimentation de la dynamique

Se mettre en lien avec ce que font les unionistes

Prendre plaisir à faire du scoutisme et à le valoriser ici.

Question 2 : Quels éléments de questions éducatives semblent incontournables ?

Faire de l'éducation à la paix et au vivre ensemble, l'axe prioritaire pluridisciplinaire de la démarche

Comment mettre plus de la bienveillance dans les relations ? Comment développer le sens critique ? Comment tenir compte de l'environnement social des EEDF ? La place de la parole des jeunes et la communication des jeunes.

Il y a quelque chose d'unique dans l'aventure que fait vivre l'association

- L'aventure humaine
- Dépassement de soi même
- Apprentissage de l'autonomie et l'éducation à la prise de risque

Le cadre symbolique

- Développement spirituel
- Passage de branche
- Croyance
- Rites

Se positionner en éclaireurs (ouvreurs de pistes), c'est possible ?

Les tranches d'âge sont-elles encore adaptées ?

Comment s'inscrire dans les 2 derniers piliers du socle commun ?

La progression personnelle enfants - adultes

Les conduites addictives

Point de Vigilance

Ne pas se limiter dans la méthode : ouvrir la porte aux propositions. Travailler le passage des paroles aux actes. L'expérimentation n'est pas une chose en plus. C'est une autre façon de faire les choses et de nourrir l'association. ID d'Avenir doit nous aider à faire vivre le scoutisme et nos valeurs.

4. Groupe 4

Préambule aux 3 réflexions posées :

- Pourquoi un focus sur les Aînés/JAE ? décalage avec la réalité des groupes locaux !
Ce focus permet de faire un lien avec ROVERWAY. Pour autant, tout est ouvert, il n'y a pas de priorité, toutes les SLA sont concernées.
- Il aurait été bien d'avoir une synthèse de la première phase de la démarche ID d'Avenir.
- Pour certaines Régions, cette 1^{ère} phase a permis de relancer une dynamique autour du projet dans les groupes.
- La notion d'Aventure n'est pas claire ! Que met-on derrière ce mot ?
- Comment intégrer les SLA autres que les groupes dans la démarche ?

Question 1 : Quelles questions abordées lors de la rencontre des 8 9 10 mai ?

- Un temps de bilan des dernières orientations nationales
- S'interroger sur ce que l'on fait (scoutisme ou pas ?)
- Réflexion autour de nouveaux repères pédagogiques par branches.
- Force de réflexion, apporter des éléments pour construire les nouvelles orientations.
- Le livre blanc
 - o Des outils pratiques pour faire vivre la pédagogie
 - o Comment le faire vivre après, qu'elle diffusion ???

Question 2 : Quels éléments de questions éducatives semblent incontournables ?

- Travail autour de la pédagogie des branches louveteaux et éclés
 - o Les outils
 - o Les activités d'années
 - o Les camps d'été
- Re-questionner la méthode scoutie :
 - o Quelle réalité dans les SLA ?
 - o Comment faire vivre la méthode scoutie dans notre association laïque ? Quels outils ?
 - o Le petit groupe : cercle, équipe de vie, équipage
 - o La progression individuelle
 - o Accompagnement des SLA pour faire vivre la pédagogie, la méthode scout (outils,...). Donner envie aux responsables/animateurs de s'approprier et faire vivre le projet EEDF et la méthode.

Globalement :

Besoin de repères partagés par toutes les SLA ; les fondamentaux. Une organisation commune portée par le national (formation, outils), définir des modalités d'appropriation de la pédagogie, de la méthode. Mutualiser les expériences, les outils ; Définir une « norme », une ligne directrice commune à tous et respectée par tous.

Question 3 : Quelle place des Régions dans ID d'Avenir ?

- Comment mobiliser les Régions qui n'ont pas de salariés pour porter la démarche ? Les DT peuvent faire le lien dans le territoire, pour autant leur action sur la Région est très limitée.
- Décalage entre structures avec salariés et les autres. Les forces d'actions/l'investissement sont différents. Attention à ne pas créer des espaces où les « plus faibles » se sentiraient « abandonnés » et mis à l'écart !

AXES BUDGETAIRES 2015

Temps 1 samedi soir:

- Quel est le sens collectif du CER ? Car c'était une incitation au projet, aujourd'hui le CER remplit-il l'objectif de dynamique interrégionale ou pas ?

Réponse : Je ne sais pas, l'idée est la cohérence des montants. Il existe des clefs de répartition et un travail a été fait dans ce sens. Le CER est un vrai levier de dialogue avec le DT entre les régions et l'échelon national.

- La Bretagne ne comprend toujours pas pourquoi on maintient l'ouverture d'un poste et s'interroge sur le financement d'un besoin non justifié... et souhaite le maintien du CER au risque d'un conflit dans le territoire breton

Réponse : Nous devons arriver à financer toutes les structures de l'association. Le siège n'as pas vocation à développer des produits d'activités

- Hypothèse même règles pour tous les territoires ? Les financements doivent recouvrir la plateforme pas que RAFT

Réponse : On recherche une solution simple qui s'applique avec une logique commune, si c'est applicable la trame doit être commune avec peut-être quelques aménagements. Il y a moyen de mettre en place une démarche commune

- Même analyse que la Bretagne, n'as pas besoin de secrétaire sur le territoire 3, malgré l'information de ne pas créer de nouveaux poste sans financements...
- Souhaite qu'on clarifie le chemin de ce qui vas se passer à moyens et longs termes et que ce soit clair ?

Réponse : Engagement d'un balisage temporel. Toutes les solutions seront insatisfaisantes

RESSOURCES HUMAINES SALARIES - FINANCEMENT DES RAFT POUR 2015

- pour le territoire 4 grand sud-ouest (réuni la veille) :
 - Proposition du territoire hypothèse 1 avec clef de répartition sur le chiffre d'affaire consolidé, qu'il n'y est pas une remonté des charges salariales des Raft au niveau national mais calcul sur un pot commun territorial.
 - Pour les charges de gestion du lieu de l'implantation du raft elles doivent être évalué et forfaitisé au niveau national et reversé par le siège à la structure concerné.
 - Pour les frais de déplacements 2 propositions
 - Soit le siège fait une avance et refacture au réel aux structures en fonction des déplacements effectué
 - Ou une clef de répartition sur le cout global et facturation repartie aux structures
- Une proposition d'une 3^{ème} hypothèse :
 - Qui vient compléter la deux
 - Un des conseils nationaux de l'année soit consacré à la politique nationale décliné dans les régions pour garder le ressort même si l'on supprime le flux financier

La trésorière nationale rappelle-le fait que le montant du flux du CER est quasi identique du montant du coût des RAFT, mais qu'il n'est qu'un hasard !

- Hypothèse 2 ; C'est mieux qu'un flux financier disparaisse en attendant le nouveau modèle économique. Mais nous devons maintenir la valorisation d'action a travers le dialogue avec l'EN sur les axes CER et maintenir un financement des postes
- Hypothèse 1 avec contribution des régions ; Le CER était un flux de reversement d'une partie de la CPO lisible, il faut le maintenir tant qu'elle existe.
- Hypothèse 1 ; Pour maintenir le CER, l'engagement du responsable régional dans le CER ne peut pas garantir les actions porté par les structures et salariés mais de l'équipe.
- Plutôt sensible à l'hypothèse 2 ; Il faudra quand même le financer ! Comment le finance-t-on?
- Le CER a un sens, la reversions de la CPO. Il faut avoir des clefs de répartition qui doivent être juste et adapté aussi au temps d'intervention du besoin des régions dans ses missions. Hypothèse 1 avec clef de répartition sur le temps passé
- Garder une cohérence entre CER et CPO et maintenir l'encouragement des actions ciblées. Répartir les frais du siège en les valorisant sur les demandes de subventions. Renforcer l'appareil administratif et financier au risque d'un détriment des moyens pédagogique
- Se positionnerais personnellement sur Hypothèse 2 ; Il ne faut pas déconnecter les actions des régions par un flux financier. Il faut trouver une autre valorisation des actions dans les territoires ;
- Hypothèse 3 dans le sens de Midi-Pyrénées ; On serait tenté de supprimé les flux mais risque de faire perdre du sens... En attendant d'avoir le MSE, conserver nos flux actuel. Tous les salariés sont réglés par le siège et refacturé à 100% aux structures. Pourquoi ne pas répartir le temps RAFT au % du temps passé sur les structures. Attention à la répartition sur le simple fait du chiffre d'affaire, voir d'autres clef (masse salariale, nbre adhérents...)
- Attention les Centres n'ont pas de reversions de CER. Et il y a une partie du temps qui est identique sur les missions du raft dans chaque structure
- On a déjà travaillé déjà sur des budgets sans le CER...on peut calculer le cout réel des RAFT. Sur les subventions on nous demande quelle aide de financement du siège, Risque de difficultés dans le cadre de renégociations conventions région/département sur les financements croisés.
- Le CER n'est pas qu'un flux financier il est le lien avec les régions. J'aurais besoin d'une clef de répartition fine puisse être donné rapidement les effets pour faire les budgets 2015. Problèmes s'il y a une répartition du temps réel des RAFT les régions en difficultés seront plus sanctionnées par le coût. La CPO est en danger quoi qu'il arrive. Favorable à l'hypothèse 1.
- En effet c'est une lisibilité de la CPO. Hypothèse 1 avec clef répartition équitable au cout réel des RAFT

- Il faut rester pour 2015 dans la continuité. Comment on permet-on aux responsables des SLA de visualiser les couts de structures pour qu'ils puissent les imputés sur le prix de l'activité ? Il faut rester dans des financements solidaires, il faudra trancher sur fédération ou délégation
- Hypothèse 1 ; Attention aux territoires aux faibles effectifs qui auront du mal à financer Il faut jouer la solidarité pas le fédéralisme pour une clef nationale
- En effet un risque pour la CPO si on supprime CER. Le chiffre d'affaire de Valloire est important et risque de représenté un lourd financement des RAFT dans le territoire. Hypothèse 3
 - Soit partager le poste RAFT avec un territoire
 - Ou laisser le poste de RAFT au siège et payer son coût
- Hypothèse 1 ; Rester dans la continuité pour un an de plus avant MSE. Toujours flécher la CPO dans le CER au moins symboliquement. Montant CER et cout des RAFT est un concours de circonstance mais risque de baisser avec la CPO.
- Les besoins pour le territoire 4 avec les personnels administratifs est important et vont au-delà du seul coût du RAFT. Au vu des besoins du territoire si on intègre l'ensemble des couts de la plateforme ça va alourdir la contribution des petits territoires. → Hypothèse 1 avec variante territoire voir hypothèse 3
- Hypothèse 1 ; Avec Répartition nationale pour mutualisation. Ce cout doit remettre en question la part régionale de la cotisation, doit être une base de discussion sur la réforme de la cotisation
- Hypothèse 2 ; Pour des raisons de simplicité
- Nous présenterons un budget déficitaire de la région dans les 2 hypothèses
- Trésorière : Il nous faudra assumer, nous association ! Nous assumons déjà ces choix depuis des années
- Les Centres n'ont pas de CER. La CPO n'est pas reversée sur les Centres depuis plusieurs années. Elle n'impacte pas finalement notre budget. Sommes-nous, Centres, concernés par le financement des RAFT
- Il y a une ambiguïté sur les termes régions et grosses structures (SV, Centres nationaux), mais la question se pose aussi. Il faut la poser dans la discussion prochaine avec le CD (le versement de la contribution RAFT). Les schémas économiques des centres, des services vacances et des régions sont opposés.
- Le travail du directeur du centre et de la trésorière est déjà opérant et couvre les missions à 90% des RAFT. Actuellement, je ne fais pas appel à la plateforme pour le Centre et ne ferai pas appel avant le MSE. Mais risque d'avoir un impact financier sur le Centre pour 2015. Il est bien de ne plus remettre pas en cause les missions des RAFT. Les Centres contribuent par d'autres façons au moyen de financement du siège (EBE, adhésions, % chiffre d'affaires...)
- Le RAFT et la secrétaire comptable sont nécessaires aujourd'hui après le licenciement de la comptable du Centre dans le cadre du PSE. Bécours est dans la même situation
- On s'est appuyé sur des systèmes existants dans le cadre de la restructuration au niveau du personnel. Les Services vacances et Centres contribuent également d'une autre manière, (% sur chiffre d'affaire pour les Centres, et contribution forfaitaire de 30 000€ pour chaque SV quel que soit le nombre de journées d'activités)

